

Belle

vue



N°91 - mars 2014

Edito

Historiquement, un *citoyen* est un membre d'une cité-état grecque : il a le droit de vote et participe aux décisions. Ce mot provient du latin *civis*, celui qui a le droit de cité. Pendant la Révolution française, il a été utilisé par opposition au sujet (du roi), personne assujettie. La notion hiérarchique est abolie. Les termes *citoyenne* et *citoyen* ont même remplacé pendant cette période *madame* et *monsieur*.

Aujourd'hui, le citoyen est une personne qui relève de l'autorité et de la protection de l'Etat dont il est le ressortissant. Il a des droits et des devoirs.

Voter : exercer son droit civique

Le droit de vote n'a été accordé qu'en 1848 pour les hommes et en 1944 pour les femmes. Nous vivons en démocratie, c'est-à-dire dans un état où le peuple décide, certes indirectement. Prochainement, les citoyens que nous sommes pourront exercer leur droit de vote aux municipales et aux européennes. Même si cela n'arrive qu'épisodiquement, même si les modalités de vote nous semblent insatisfaisantes, notamment si l'on pense à la comptabilisation des votes blancs, même si cette démocratie nous semble perfectible – et elle l'est – ne ratons pas le coche en mars et juin prochains. Exerçons ce droit qui nous est donné par la Constitution de choisir celles et ceux par qui nous souhaitons être représentés.

Hubert Despré

Groupe scolaire Lucie et Raymond Aubrac



Elizabeth Helfer-Aubrac devant la stèle, en compagnie des enfants et des personnalités

Changement de nom pour le groupe scolaire de Bellevue qui devient le groupe scolaire Lucie et Raymond Aubrac.

Elizabeth Helfer-Aubrac, fille de Lucie et Raymond Aubrac est venue spécialement de Paris pour assister à cette cérémonie en présence des enfants de maternelle et de primaire. Les élèves étaient fiers de leurs drapeaux et bouquets aux couleurs de la France. C'est avec beaucoup d'émotion que les personnes présentes ont écouté *Le chant des partisans* et *La Marseillaise* admirablement interprétés par ces jeunes enfants.

Après avoir dévoilé la plaque avec les personnalités, François Cuillandre, maire de Brest et Jacqueline Here, adjointe du quartier, des enfants ont lu à tour de rôle le texte inscrit désormais sur le fronton de l'école. *En donnant le nom de Lucie et Raymond Aubrac à*

cette école, la ville poursuit sa politique d'hommage envers ceux qui se sont distingués au cours de leur vie par leur implication au service des autres a souligné François Cuillandre.

Leur vie est celle du combat pour la liberté

Très émue Elizabeth Helfer-Aubrac s'est adressée aux enfants en leur rappelant que le combat de ses parents leur permet de vivre dans un pays libre, de pouvoir étudier, de réfléchir, de poser des questions... Donner le nom de Lucie et Raymond Aubrac à une école publique, c'est dire combien ils ont consacré leur énergie à rappeler leur attachement à la justice et à la paix.

En savoir plus : www.brest-bellevue.net

Bellevue Solidaire : 8650,78 €

Organisée par *Parlons-en !* la 16^e édition de *Bellevue Solidaire* a eu lieu en décembre 2013.

Emotion lors du repas animé par *Les Copains d'abord*, par la présence de Gwenaël et sa famille, ambassadeurs du Téléthon 2013, qui mettait en avant le combat des familles.

Solidarité avec l'arrivée des collectifs des Bahamas et de Kerbernier qui ont animé leur quartier et fait connaître le Téléthon.

Fraternité en accueillant les foyers de Kerlivet (Europe), Maden (Saint-Pierre) et Balafennig (Guipavas) ainsi que de la résidence du Ponant (Saint-Pierre) qui ont réalisé des objets appréciés.

Générosité avec la prestation de qualité et fortement appréciée des *Copains*



Gwenaël lors de la soirée repas de Bellevue solidaire

d'abord et le don de Catherine Donval, artiste peintre, pour la tombola de l'exposition de peintures.

Cette édition a mobilisé une fois de plus toutes les générations allant des danseuses du PL Bergot show aux

pensionnaires des résidences de personnes âgées. *Bellevue Solidaire* a reversé la somme de **8650,78 €** à l'Association française contre les myopathies, supérieure de 700 € par rapport à 2012.

Aujourd'hui, grâce à la mobilisation de tous, les parents d'enfants malades se sentent soutenus dans leur combat pour la vie de leurs enfants. Grâce à vous le généthon continue à innover avec un seul objectif : l'efficacité thérapeutique pour les malades.

Au nom des malades, *Bellevue Solidaire* remercie sincèrement tous ceux qui ont permis de réunir cette somme et vous donne rendez-vous pour la 17^e édition en décembre 2014.

Un nom, une rue : Général Gouraud



Le général Gouraud

Le général français Henri Joseph Eugène Gouraud (Paris, 1867-1946) fait ses études à Paris et réussit le concours d'entrée à Saint-Cyr.

A sa sortie de l'école, il ressent une vocation coloniale et espère partir outremer. Son père s'y opposant, il intègre les Chasseurs à pied à Montbéliard en 1888. Par la suite, il fera une carrière coloniale. Lors de la

Première Guerre mondiale, il est affecté en Argonne. En 1915 il prend la tête du corps expéditionnaire aux Dardanelles, où, grièvement blessé, il sera amputé du bras droit. De retour en France, il prend le commandement de la IV^e armée, en Champagne. En 1923, il est nommé gouverneur militaire de Paris et membre du Conseil supérieur de la guerre, poste qu'il conservera jusqu'en 1937. Selon son vœu, son corps a été inhumé en 1948 au milieu de ses soldats, dans le monument de la ferme Navarin en Champagne.

La rue général Gouraud est située entre la rue Francis Garnier et la rue de Kergoat en longeant le square Gagarine et le restaurant universitaire.

Annick Bouchard

Bahamas et Kerbernier : ça bouge !

Kerbernier

Un collectif s'est créé sur le secteur de Kerbernier à l'occasion des 50 ans de Bellevue. Il regroupe des habitants et des professionnels qui désirent animer le quartier. Composé aujourd'hui de onze personnes, il se réunit afin d'échanger sur des idées et des envies dans le but de créer du lien et organiser des actions sur le quartier.

C'est ainsi que certains projets peuvent voir le jour : le collectif a déjà organisé une vente de crêpes lors du *Brest sport tour*, une fête des voisins, un vide-grenier à l'occasion du ciné en plein air du mois de juillet dernier et a participé en partenariat avec *Bellevue solidaire* au Téléthon 2013.

Vous êtes habitant de Kerbernier, vous avez envie d'animer votre quartier, le collectif vous invite à le rejoindre.

Contacts : Centre social Kaneveden, 02 98 03 08 69

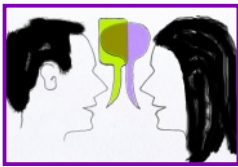
Sylvie, prévention Don Bosco, 02 98 47 37 28

Bahamas

Lancé à l'automne 2012, le collectif *Bahamas*, épaulé par la CLCV, le secteur jeunes de la maison de quartier de Bellevue, l'équipe de prévention Don Bosco Bellevue, les services de la Ville et de Brest métropole océane a bien grandi sous l'impulsion des habitants. L'objectif premier était de redynamiser ce secteur un peu trop sous les feux de l'actualité. Les familles se retrouvent régulièrement pour une soirée festive, des braderies, des animations jeux ou tout simplement pour échanger. Ces initiatives permettent aux habitants de mieux se connaître, de vivre avec leur quartier et de donner une image positive à l'extérieur. Pari réussi : le collectif ne demande qu'à monter en puissance.

Contacts : CLCV, tél. 02 98 01 08 51 ; équipe de prévention Don Bosco Bellevue, tél. 02 98 47 37 28

Facebook : *collectif bahamas*



On en parle !

Organiser sa fin de vie

Se penser mourant est très déplaisant. Imaginer être dépossédé de sa capacité de décider lorsque l'issue est devenue inéluctable est pire. L'affaire récente de Vincent Lambert nous rappelle qu'il est possible, en connaissant la loi, d'anticiper et de faciliter ce moment difficile.

La loi Leonetti du 22 avril 2005 a pour objet d'assurer le soulagement de la douleur et d'empêcher l'acharnement thérapeutique (qualifié d'*obstination déraisonnable* dans le traitement des malades en fin de vie). Elle permet au patient de demander, dans un cadre défini, l'arrêt d'un traitement médical trop lourd. Dans le même temps, cette loi propose de développer les soins palliatifs donnés aux patients en fin de vie, afin de prendre en compte leurs souffrances.

Directives anticipées et personnes de confiance

La loi offre la possibilité de rédiger des directives anticipées pour indiquer les souhaits de la personne relatifs à sa fin de vie concernant les conditions de la limitation ou l'arrêt de traitement. Ces directives prennent la forme d'un document écrit, daté et signé par leur auteur dûment identifié par ses nom, prénom, date et lieu de naissance (décret du 6 février 2006). Elles doivent être renouvelées tous les 3 ans. Le site de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) en propose un modèle :

www.admd.net/admdinteractivite/directives-anticipees.html

Lorsqu'on établit ses directives anticipées, on doit à la suite mentionner une ou des personnes de confiance de telle façon qu'elles soient clairement habilitées à faire respecter le choix de fin de vie exprimé sur le document au moment où la situation se présente. Le rôle de la personne de confiance est important puisque son avis prévaut sur tout autre avis non médical.

Personne ne peut prédire la fin qu'il aura mais chacun peut faire en sorte que celle-ci soit vécue selon sa volonté en rédigeant ses directives anticipées.

Françoise Despré

Bon à savoir

Elections municipales à Brest

Elles auront lieu les 23 et 30 mars. Les électeurs sont appelés à élire les conseillers municipaux mais également les 35 conseillers communautaires de Brest métropole océane.

Les candidats aux municipales qui seront amenés à siéger au sein du conseil de communauté seront fléchés sur les listes en compétition.

Voter par procuration

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger) en cas d'impossibilité de se rendre au bureau de vote.

Deux moyens pour voter par procuration :

- Charger depuis son ordinateur personnel le formulaire Cerfa 14952*01 sur

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml> et le compléter sur l'ordinateur ou de façon manuscrite.

- Remplir sur place (commissariat, gendarmerie, tribunal d'instance du lieu de résidence ou de travail) le formulaire mis à disposition.

Muni de sa carte d'identité et des noms, prénoms, adresse date et lieu de naissance de la personne choisie pour nous représenter, on doit se présenter en personne dans un des lieux ci-dessus cités.

Pas de date limite pour établir une procuration si ce n'est le délai d'acheminement postal si la procuration a été établie ailleurs qu'à Brest. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, prendre contact avec le commissariat central (02 98 43 77 77) qui dépêchera quelqu'un, après avoir pris tous les renseignements nécessaires.

A Bellevue, le commissariat du quartier, place Napoléon III, est habilité à établir et recevoir les procurations tous les jours (sauf week-end) de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, (sauf le mardi à 17h25).

Le saviez-vous ?



Le chêne de la Liberté à Saint-Pierre-Quilbignon en habit d'hiver

Liberté, Liberté chérie... Ce mot universel se retrouve dans un très grand nombre de formules comme par exemple les arbres de la Liberté que l'on planta en grand nombre entre 1790 et 1845.

En fait cette coutume remonte à l'Antiquité mais avec la Révolution de 1789 elle prend une signification particulière.

A l'avènement de la République, des dizaines de milliers d'arbres s'élevèrent à travers la France. Un révolutionnaire enthousiaste, membre de la Convention et évêque du Loir-et-Cher, l'abbé Grégoire (1750 – 1831) à qui le clergé refusa les derniers sacrements, rédigea un essai historique et patriotique sur les arbres de la Liberté.

Il en reste bien peu de nos jours. La commune finistérienne de Locquénolé possède encore le sien planté en 1794.

En 1870 lorsqu'on rétablit la République, l'arbre de la Liberté renoua avec la tradition. C'est ainsi qu'à Brest, à Saint-Pierre très exactement, la municipalité décida de planter un chêne de la Liberté sur la place du Champ-de-bataille devenue aujourd'hui place de Quilbignon. La date du 14 juillet 1881 fut retenue pour cette opération qui se fit dans une indifférence quasi totale. Seuls le conseil municipal, les écoles et les bistrotts marquèrent l'événement, commémoré par une plaque. On raconte que dans les années 1930, les pompiers s'entraînaient à en dépasser le sommet avec leur lance.

Il garde aussi sur son tronc des souvenirs de guerre, des traces de balles et des éclats de bombardements.

En passant par Saint-Pierre, accordez un regard respectueux à notre chêne de la Liberté !

L'enseignement su

Avec 23 000 étudiants accueillis à Brest chaque année, Bellevue en est le quartier phare par l

Petite histoire de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO)

Pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants consécutive au baby boom, le développement de nouveaux sites universitaires en Bretagne devient une nécessité à partir de la fin des années 1950. L'Université de Rennes, alors unique université de la région, ouvre à Brest plusieurs annexes. Deux collèges universitaires voient le jour en 1959 et en 1960, le premier scientifique et le second littéraire. Ceux-ci sont rejoints en 1966 par une école de médecine, et en 1967 par un Institut municipal de Droit. L'embryon d'une nouvelle université, alors traditionnellement structurée en 4 facultés (Droit, Lettres, Médecine, et Sciences), est ainsi mis en place. Ces composantes sont rejoints en 1968 par l'Institut universitaire de technologie (IUT).

Avec les événements de 1968 et la Loi Faure imposant la création de nouvelles universités, les quelques instituts déconcentrés de l'université rennaise deviennent finalement l'Université de Bretagne occidentale à compter du 1^{er} janvier 1971.

Et celle de l'École supérieure de commerce

L'École supérieure de commerce a été créée en 1962 à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). Elle est devenue France Business School en 2013 en s'associant avec les écoles de Tours-Poitiers, de Clermont-Ferrand et d'Amiens.

Se former

1 - Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et Sciences économiques au 12 rue de Kergoat : 2300 étudiants de la licence au doctorat y étudient le droit, l'économie, la gestion.

2 - UFR Sport et éducation physique au 20 avenue Victor Le Gorgeu : appelée aussi STAPS pour Sciences et techniques des activités physiques et sportives, cette UFR accueille 1200 étudiants de la licence au master. Ils s'y forment pour tous les métiers autour de l'activité physique (enseignement, santé, sciences sociales et administration, etc.).

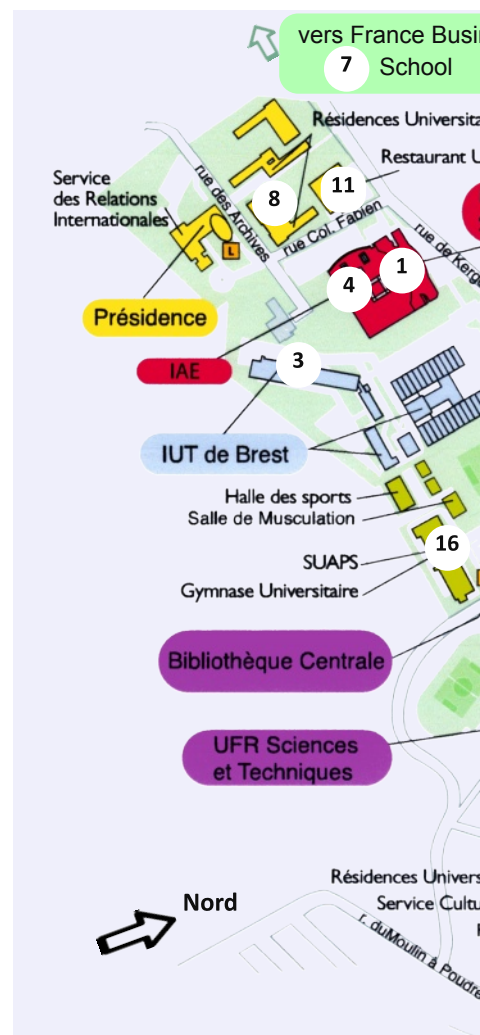
3 - Institut universitaire de technologie (IUT), rue de Kergoat : il prépare les 1380 étudiants qu'il accueille au DUT (diplôme universitaire de technologie) en 2 ans et à la licence professionnelle en 3 ans dans divers domaines : biologie, mécanique et productique, génie électrique et informatique industrielle, gestion des entreprises et des administrations.

4 - Institut d'administration des entreprises (IAE), 12 rue de Kergoat : l'IAE de Bretagne occidentale est l'école universitaire de management de l'UBO. Il développe une offre de formation professionnalisante dans les principales fonctions de gestion, de la licence au master pour 600 étudiants.

5 - UFR Sciences et techniques au 6 avenue le Gorgeu : 2500 étudiants suivent les enseignements de la filière LMD* dans plusieurs filières : chimie, électronique, informatique, mathématiques, physique, sciences de la vie et sciences de la Terre.

6 - Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), anciennement IUFM, au 8 rue d'Avranches : Il prépare les étudiants munis d'une licence aux masters liés aux métiers de l'enseignement. Il permet ainsi aux étudiants de se présenter aux concours du professorat. 326 étudiants sont concernés.

7 - France business school, anciennement école supérieure de commerce, au 2 avenue de Provence. 900 étudiants se forment aux métiers de cadre et de dirigeant d'entreprise. Brest développe surtout les domaines concernant le commerce international, le secteur culturel, la logistique, la finance et la gestion du patrimoine.



Elise, Quentin et Morgane en formation image et son

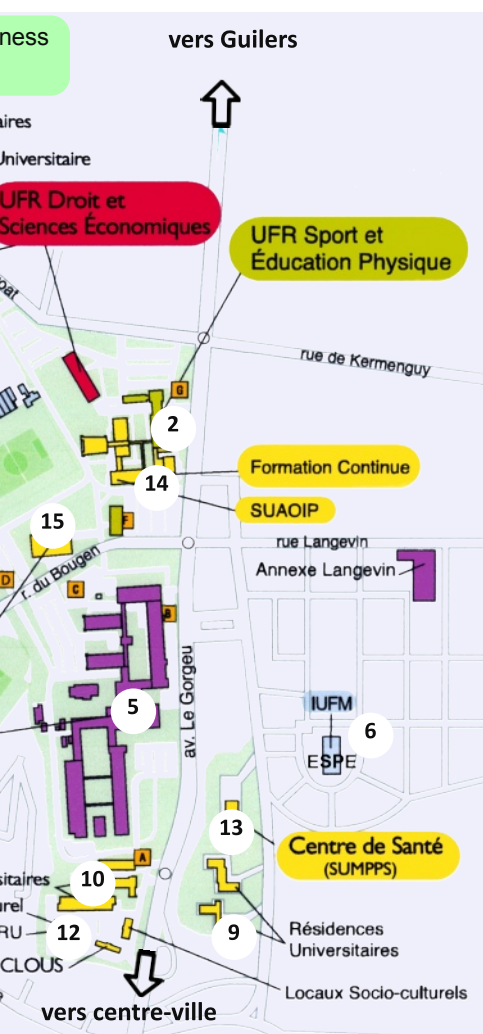
* A savoir

Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire français s'organise désormais autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat. Cette nouvelle organisation, dite LMD, prépare en 3 ans à la licence, en 4 ans au master 1, en 5 ans au master 2 et en 8 ans ou plus au doctorat.

Hors de Bellevue, il existe d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Supérieur à Bellevue

l'implantation de nombreux établissements d'enseignement, de logement et de restauration.



Se loger

8 - 9 - 10 - Même si la plupart des étudiants sont souvent logés dans leur famille ou en location dans le parc privé et public, le CLOUS (centre local des œuvres universitaires et scolaires) les aide à trouver un hébergement chez l'habitant ou résidences universitaires : à Kergoat (727 places), à Lanredec (300 places) et au Bouguen (379 places).



© Copyright J-Yves Guillaume - brittany-pictures.com

Se restaurer

11 - 12 - Les restaurants universitaires (RU) permettent aux étudiants de manger au moindre coût (prix actuel d'un repas : 3,15 €)

A Bellevue, le RU de Kergoat est ouvert du lundi au vendredi midi et sert les repas midi et soir.

Le RU du Bouguen, l'Armen, est ouvert du lundi au vendredi midi.

Il y a en outre des cafétérias dans la plupart des UFR (Unité de formation et de recherche).

Se soigner

13 - Le centre de santé situé en contrebas de l'avenue le Gorgeu, au 13 rue de Lanredec, accueille les étudiants tous les jours sauf le week-end. Un examen de prévention au cours des trois premières années d'étude dans l'enseignement supérieur est proposé à chaque étudiant intégrant une approche à la fois médicale, psychologique et sociale.

Se documenter

15 - Dans les bibliothèques universitaires : 13 sites à Brest proposant 437600 ouvrages et 2674 titres de périodiques. A Bellevue, la bibliothèque centrale se trouve rue du Bouguen.



Lors des portes ouvertes 2014

S'orienter et s'intégrer professionnellement

14 - Avec le SUAOP (service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle) et la Formation continue au 20 avenue le Gorgeu :

Pas seulement réservé aux étudiants, mais ouvert à tous, Cap'Avenir assure l'accueil et la documentation sur les études et les métiers. Le SUAOP accompagne les étudiants dès la première année de licence jusqu'à leur insertion professionnelle. Il informe également tous les salariés sur le bilan de compétences et la VAE (valorisation des acquis de l'expérience).

Des cours de formation continue sont également dispensés à cette adresse.

Bouger, faire du sport

16 - Avec le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives) rue du Bouguen

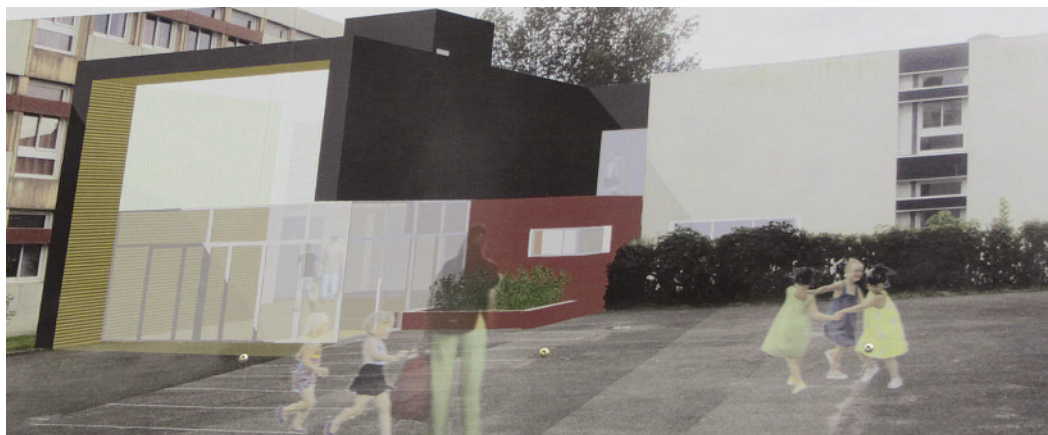
Certains étudiants ont intégré en formation qualifiante les activités physiques et sportives dans leur cursus. Par ailleurs, un nombre croissant d'étudiants pratique un sport pour leur développement personnel. Le SUAPS les accompagne activement dans cette démarche de l'initiation jusqu'au perfectionnement dans de multiples disciplines.

Collège de Kerhallet : travaux d'aménagement

Des travaux importants ont commencé en septembre 2013 et dureront jusqu'en juillet 2014. Ils consistent à supprimer la passerelle entre deux bâtiments.

A l'emplacement de cette passerelle, les collégiens et leurs parents trouveront un nouvel espace pour la vie scolaire, leur permettant un accueil plus confortable par la CPE (conseillère principale d'éducation) et les surveillants.

Un ascenseur mettra le collège aux normes d'accessibilité des locaux aux personnes en fauteuil.



L'espace santé-social sera restructuré et ainsi modernisé : le travail des personnels soignants sera amélioré par la création de trois bureaux (pour le médecin, les infirmières et l'assistante sociale) et d'une salle de repos pour les élèves souffrants. L'acoustique y sera prise en compte afin d'assurer la confidentialité des soins.

La création d'un laboratoire de SVT (sciences et vie de la Terre) avec une disposition des espaces de travail en îlots permettra, par sa mise aux normes, une pédagogie encore plus dynamique.

Profitant de ce chantier, le projet a été étendu à la création d'une salle de sports de 140m² en sous-sol.

Le collège de Kerhallet, dans lequel les élèves sont répartis en 14 classes et 4 classes de Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) voit ses effectifs en augmentation par l'ouverture d'une 15^e classe à la rentrée 2014.



Parlons-en ! met en place et gère des outils d'information en direction des habitants du quartier de Bellevue :

- Bellevue, 5 numéros par an

- www.brest-bellevue.net

Désormais l'information est accessible également sur la page facebook : www.facebook.com/brest.bellevuenet

Internet en habitat social

De quoi s'agit-il ?

C'est un projet porté par Brest métropole océane (Bmo), la Ville de Brest et Brest métropole habitat (BMH).

Il concerne les locataires de BMH.

Pour les porteurs du projet il s'agit de mettre en œuvre le volet social de l'aménagement numérique du territoire pour permettre l'appropriation par le plus grand nombre d'internet et du multimédia.

Il permet aux habitants concernés de s'abonner au moindre coût (1 euro par mois) et d'être accompagnés dans leur équipement et leur apprentissage.

Quel opérateur ?

L'offre est proposée par Numericable avec un débit de 5 mégabits par seconde et un modem Wi-Fi.

L'accompagnement

L'accompagnement de proximité sera assuré par les partenaires du quartier (mairie, équipements de quartier, représentants des



locataires, associations et acteurs du quartier...).

Cet accompagnement concernera à la fois l'équipement (acquisition, installation) et son utilisation (ateliers d'initiation ou de perfectionnement).

Le déroulement des opérations

Plusieurs réunions des élus et partenaires ont abouti à la validation du projet pour Bellevue.

Il sera proposé sur le Bergot et Kerbernier selon un calendrier à définir. Les avis des partenaires penchent plutôt vers un démarrage par la zone du Bergot (Kerhallet-Quizac, Quizac, Bergot, Penfeld-Aquitaine).

Les prochaines étapes :

- information des habitants sur les modalités de mise en place
- réunion publique sur le quartier
- organisation du vote des locataires de BMH
- vote des locataires

Un vote positif serait suivi de la mise en œuvre effective du projet.

A noter que l'expérience a déjà démarré sur Kerourien (2010) et Keredern (2012).

Les votes des locataires avaient été positifs, respectivement à 61 % et 57,5% et le projet y est donc en action.

Tri des déchets : porter le verre au point tri

Faire le tri à la maison est une action simple et quotidienne qui permet d'économiser nos matières premières en donnant une seconde vie aux déchets recyclables. Le verre permet de refaire du verre, il est recyclable à 100% et à l'infini, à condition d'être déposé dans les conteneurs dédiés.

Quelques règles simples vous aideront à faire de ce geste une habitude pour vous, votre famille et vos amis.

Portez le verre au point tri le plus proche de chez vous

Plus de 470 conteneurs à verre sont répartis sur le territoire de Brest métropole océane. Vous passez forcément devant au quotidien. Ils sont mis sur des axes de passage, au bout d'une rue, sur un parking d'hypermarché, à la déchetterie...

Pour plus d'informations, consultez la carte disponible sur www.brest.fr/ecologie-urbaine/dechets.html



Recette à la manière de Claude

Les bugnes : pour Mardi-Gras, un goûter ou un dessert

Pour 6 personnes :

500 g de farine
4 cuillères à soupe de sucre en poudre
4 œufs
200 g de beurre
2 cuillères à soupe de lait
1 cuillerée à soupe d'huile d'arachide
2 cuillères à soupe de rhum (ou autre parfum)
1 sachet de levure chimique
5 g de sel fin
Huile pour friture



Préparation

1. Dans une casserole, faire fondre le beurre y ajouter le lait, le rhum et l'huile.
 2. Dans un saladier, mélanger la farine, le sel, le sucre et la levure. Ajouter les œufs un à un, puis le mélange beurre, lait, huile, rhum. Travailler la pâte jusqu'à ce qu'elle ne colle plus au saladier.
 3. Laisser reposer la pâte au réfrigérateur au moins 3 heures (voire une nuit) en couvrant le saladier.
 4. Étaler finement la pâte puis la découper en losanges (ou autres formes).
 5. Faire chauffer l'huile de friture (pas trop), y plonger les morceaux découpés, les retourner et les sortir légèrement dorés. Les égoutter sur du papier absorbant.
 6. Saupoudrer de sucre fin ou de sucre glace.
- A déguster chaud ou froid.

Actualité commerciale



Tiphaine conseille les clients à Like cigarette

Like cigarette

Déjà installée au port de commerce, l'enseigne de cigarettes électroniques *Like cigarette* a ouvert un second magasin au n°36 de la place Napoléon III.

Heures d'ouverture de 9h à 19h du lundi au samedi.

Tél. : 02 98 20 83 92

E-mail : brest@like-cigarette.fr

<http://brest.like-cigarette.fr>

Mots croisés

Solutions du n°90

Horizontalement

1- Sidérales. 2- Acide. Eso. 3- Lévites. 4- Italien. 5- Cône. Ente. 6- Obi. Amère. 7- Rétine. 8- Niet. Nuit. 9- Erse. Tête.

Verticalement

A- Salicorne. B- Ice. Obéir. C- Divinités. D- Édité. Ite. E- Reta. An. F- Élément. G- Lésine. UE. H- Es. Étroit. I- Sonnée. Té.

Responsable de publication : association Parlons-en ! 1 rue du Quercy - 29200 Brest

Le comité de rédaction est composé de : Annick Bouchard, Claude Bouchard, Philippe Chagniot, Chantal Denis-Le Quellec, Françoise Després, Hubert Després, Jeannette Divanach, Nelly Elleouet, Jean Paul Rolland, Marie-Paule Bis.

Bandeau : Maïwenn Després, sur une idée originale d'Annick Bouchard. Dessins : Annick Bouchard.

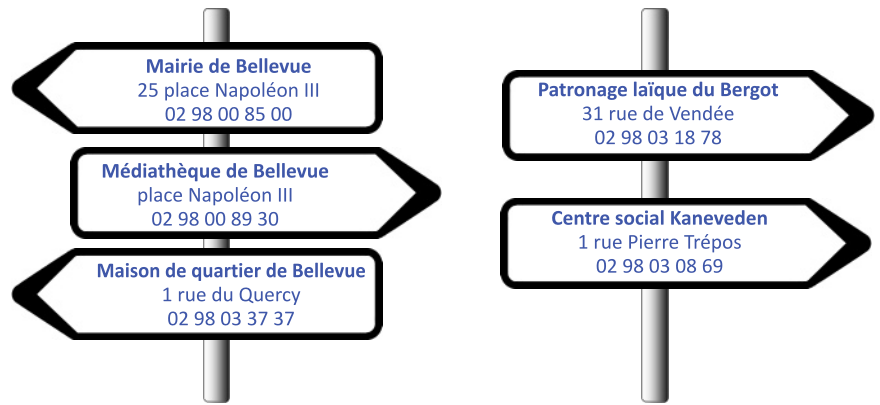
Le journal est disponible au centre commercial B2, à la mairie de quartier, au centre social Kaneveden, à la maison de quartier, au patronage laïque du Bergot, au Proxi à Kergoat, au Netto à Kerbernier, à la Poste, à la médiathèque, à la boulangerie place de Metz, au bar-tabac-presse *Les Bahamas*, au restaurant *La Pause* à Lanredec.

Impression : CERID - 31 rue Frédéric Chopin - 29200 Brest - Journal gratuit tiré à 4500 exemplaires.

Courriel : journaldebellevue@numericable.fr



agenda



samedi 1 ^{er} mars, 14h à 17h	Jeux de société, pour jeunes (à partir de 10 ans) et adultes	Médiathèque
5 mars au 16 mars	Méli mélo, activités en famille	CS Kaneveden
samedi 8 mars, 20h30	Bal country	PL Bergot
samedi 8 mars à 20h30	Concert electro-funk dub, association Sonotone	Maison de quartier
samedi 15 mars	Concert solidaire (association Bénin chez l'habitant)	Maison de quartier
samedi 15 mars à 15h	Championnat de France de patinage synchronisé	Rinkla stadium
lundi 17 mars à 14h	Braderie	CS Kaneveden
mercredi 19 mars à 18h	Cezam : présentation de la sélection des romans du prix 2014	Médiathèque
jeudi 20 mars à 16h	Conférence sur la recherche médicale et la santé	CS Kaneveden
samedi 22 mars à 10h15	Histoires dans les P'tites oreilles (18 mois - 3 ans) : <i>Loup y es-tu ?</i>	Médiathèque
samedi 22 mars à 11h	Histoires dans les Grandes oreilles (3 - 6 ans) : <i>Loup y es-tu ?</i>	Médiathèque
dimanche 23 mars à 15h	Ciné B2 projection du film " <i>De l'autre côté du périph</i> "	CS Kaneveden
dimanche 23 mars	Election municipale	Bureaux de vote
mardi 25 mars à 17 h 45	Réunion Téléthon	Mairie de Bellevue
jeudi 27 mars à 18h30	Rencontre d'auteur prix Cezam : Ariane Schröder	Médiathèque
jeudi 27 mars à 14h	Sorties pour tous : découverte du vieux Brest et de la tour Tanguy	CS Kaneveden
jeudi 27 mars à 20h	Conférence-débat sur les risques cardio-vasculaires avec le Pr. Mansourati	CS Kaneveden
jeudi 27 mars à 17h	Braderie	CS Kaneveden
samedi 29 mars	Concert metal	Maison de quartier
dimanche 30 mars	Election municipale	Bureaux de vote
vendredi 4 avril à 20h30	Concert du Quatuor Opus 29, salle Outremer	CS Kaneveden
samedi 5 avril matin	Séance de conte Petite marée	Médiathèque
dimanche 6 avril, 14h	Loto	PL Bergot
lundi 7 avril à 14 h	Braderie	CS Kaneveden
mercredi 9 avril à 16h	Séance de conte Petite marée	CS Kaneveden
vendredi 18 avril	Concert de harpe électrique	Maison de quartier
vendredi 18 avril à 18 h	Assemblée générale de Parlons-en !	Mairie de Bellevue
samedi 19 avril	Duo Hélène Bréchant et Nikolaz Cadoret	Maison de quartier
jeudi 24 avril à 17 h	Braderie	CS Kaneveden
samedi 26 avril	Concert hardcore, association Gros-up	Maison de quartier
dimanche 27 avril	Sortie familiale à Océ'âne à Crozon	CS Kaneveden
jeudi 1 ^{er} mai	Rencontre franco-allemande, concert	Maison de quartier
jeudi 1 ^{er} mai	Challenge Raymond Harré, tournoi de football U11/U13	PL Bergot
vendredi 9 mai	Moonreich, black metal, Paris	Maison de quartier
lundi 12 mai à 14h	Braderie	CS Kaneveden
mercredi 14 mai à 18h	Assemblée générale du comité des usagers	CS Kaneveden

Exposition à la médiathèque

du 4 avril au 3 mai : *Les plaies de Fukushima*, planches originales de la BD d'Emmanuel Lepage (La revue dessinée n°2).

Méli mélo

Pendant les vacances d'hiver du 5 au 16 mars 2014, un programme diversifié d'animations parents/enfants permet de partager des moments conviviaux en famille et avec d'autres familles : création d'un petit mouton en pompons, conte pour les petites oreilles, ateliers cuisine, film *L'hiver de Léon...*

Programme détaillé à l'accueil du centre social Kaneveden. Inscriptions à l'accueil du centre social, tél. : 02 98 03 08 69

Bellevue fête le printemps

du 23 avril au 30 avril : nombreuses animations pour fêter le printemps. Cet événement s'adresse à tous les habitants de Bellevue, petits et grands, les familles mais aussi les enfants et les jeunes.

Programme disponible début avril dans les structures du quartier.

Agenda mis à jour sur :

www.brest-bellevue.net

